

d'Orange, M. de Tillet, qui ne quitta pas la France, s'était retiré à Provins après la suppression de son siège. Là il avait reproduit, par la peinture, l'aspect de sa ville natale, afin de tromper sa douleur par l'image de la patrie absente. Il se portait fréquemment vers la vallée, vers la colline voisine, *falsi Simoentis ad undam*, tournait ses yeux du côté d'Orange, qu'il ne pouvait voir, et envoyait, à travers l'espace, ses bénédictions à ses diocésains, en répétant : *Pater sancte, serva eos quos dedisti mihi*.

Si telle était, en France même, l'impatience de revoir son troupeau, quelle devait être au dehors l'intensité d'un sentiment qui allait croissant en raison des distances ! Des témoignages multiples nous montrent les évêques exilés en correspondance incessante avec leur diocèse, beaucoup de prêtres avec leur paroisse. Les expressions les plus vives, les cris du cœur, *l'os meum patet ad vos* de saint Paul, des accents qui ne trompent pas, nous redisent à quelle profondeur la pensée et l'amour de leurs ouailles sont gravés dans leur âme.

Quand donc pourront-ils les revoir ? Que de fois la persistante espérance de ces infortunés est venue se heurter à de continuelles déceptions ! Que de fois toutes les prévisions sur la durée de la crise ont été amèrement trompées ! L'évêque de Noyon fixe au mois de juillet 1791 l'époque, dit-il, de « notre délivrance et de l'abominable tyrannie qui pèse sur nous ». M. de Vintimille écrit le 17 décembre 1791 : « Il y a aujourd'hui un an que je quittai Carcassonne. J'étais loin de croire alors que les choses dussent être aussi peu avancées à cette époque, et cette opinion était partagée par bien du monde. » Mais c'est bien tôt, en 1791, pour s'impatienter ainsi. Trois années se passent et l'évêque de Meaux, M. de Polignac, constate avec douleur que « nos malheurs, dit-il, se prolongent au-delà du terme que la prudence humaine leur avait assigné ». Voici déjà six années d'exil révolues, et l'arche-

vêque d'Auch écrit du fond de l'Espagne : « Nous sommes toujours dans l'attente de quelque chose de nouveau qui ne vient jamais. » Rien n'est fatigant comme ces perpétuelles déceptions qui, succédant aux longs espoirs, laissent retomber l'âme sur elle-même morne et désemparée. Cette persistance du malheur abat les plus fermes courages. *Vicit mali diuturnitas*, s'écrie l'évêque de Nevers. Il en résulte une sorte de scepticisme sur l'issue des événements. « Jusqu'à présent nous sommes des hommes de désir, et voilà tout », dit l'évêque de Vence¹. Chateaubriand raconte cette anecdote dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, au sujet des prélats réfugiés en Angleterre : « Deux vieux évêques, qui avaient un faux air de la mort, se promenaient au printemps dans le parc de Saint-James. — Monseigneur, disait l'un, croyez-vous que nous soyons en France au mois de juin ? — Mais, Monseigneur, répondit l'autre après avoir mûrement réfléchi, je n'y vois pas d'inconvénient. »

Pourtant qui n'a besoin d'espérer ? et quand on est malheureux, l'espérance ne suffit pas, on fait appel aux certitudes. De là ces prophéties toujours renaissantes durant le cours de la Révolution, prophéties très claires, très détaillées, sur les événements passés, plus vagues sur les événements futurs, souvent démenties par les faits quand elles s'avaient de préciser, en promettant un sauveur qui n'arrivait point, mais remplacées bientôt par une autre prédiction qui, cette fois, se présentait avec le caractère de l'infailibilité. « En 1796, dit un exilé, le roi devait être remonté sur son trône ; nous sommes en 1797, et ce prince infortuné erre encore dans l'univers... En 1797, nous devons être rétablis dans nos paroisses, faire nos

1. THEINER, I, 329, II, 220, 233, 325. — BONNEL, *Notice biographique*, sur E.-L. du Tillet. — L'évêque de Béziers écrit le 16 juillet 1800 de Florence : « On ne sait que dire, que prévoir. Un instant peut tout finir, tout aussi peut encore se prolonger. »

prônes, recueillir notre dîme : nous sommes en 1798, et nous habitons encore la chaumière d'un serf de Westphalie, trop heureux s'il daigne nous continuer le secours de son lard et de son pain noir ¹. »

Plusieurs prêtres, fatigués d'entendre prophétiser sans résultat, de se lamenter sur les tristesses de l'exil ou de deviser sur les chances de retour en France, prennent le parti de se diriger vers la frontière. N'y tenant plus, pressés par la triple faim du pays, du troupeau, de leurs proches, ils essayent, à la première éclaircie, de forcer les barrières. Au commencement de 1793, la déclaration de guerre de l'Europe et les succès des Vendéens; en 1794, la chute de Robespierre; en 1797, la réaction religieuse et monarchique, les élections de Germinal an V, et le décret du 7 fructidor en faveur des prêtres déportés, font espérer une prochaine délivrance et tressaillir les proscrits dans leurs lointains refuges. Les évêques publient des mandements sur la conduite à tenir quand on sera en France. Quelques prélats essayent d'y rentrer. En fait, une foule de prêtres reparaissent, ne pouvant plus résister à l'impatience de reprendre leur poste, et se mettent immédiatement à l'œuvre jusqu'à ce que Fructidor en oblige un grand nombre à repasser la frontière. Pour la masse, l'exil dure jusqu'au Consulat, exil triste et accablant par sa longueur même.

Certaines natures offrent plus de résistance à tant d'infortune. L'évêque de Carcassonne, M. de Vintimille, parle de ses mésaventures avec une certaine désinvolture. Il écrit de Turin le 1^{er} janvier 1791 : « Après le procureur général syndic (de Carcassonne) et Messieurs ses collègues, je ne connais pas de morceau de plus dure digestion que le passage du mont Cenis. Je l'ai pourtant traversé sans aucun accident, et ce n'est pas une médiocre consolation

1. BASTON, *op. cit.*

pour moi d'avoir mis cette barrière entre la régénération française et moi. » Comme on lui apprend que les instructions à ses diocésains ont été condamnées au feu par le tribunal du district : « Je puis bien vous assurer, répond-il le 1^{er} octobre, que je n'ai rien senti de cette brûlure. J'ignore l'opinion, à ce sujet, de l'ancien maire de la cité, aujourd'hui juge au district. Ce dont je ne peux douter, c'est qu'il fut d'avis de recevoir un louis de moi, en signe de charité, après la harangue qu'il me fit le jour de ma réception. Je suis également certain qu'il n'est aucun de ses collègues dans le tribunal qui ne m'ait fait l'honneur d'accepter quelque service de moi, en temps propice. » Ailleurs le prélat dit qu'il change de ville comme de chemise. Bref, le ton de sa correspondance, qui abonde en traits heureux et garde une parfaite aisance de grand seigneur, n'indique point un homme terrassé par la douleur, malgré la gêne qui menace de l'étreindre, moins, il est vrai, que la plupart des émigrés. Sous l'Empire, en 1805, il écrira de l'étranger à Carcassonne, pour se créer quelques ressources par la vente de tapisseries qu'il a encore dans cette ville. On lui fait savoir que le placement en est très difficile, que cependant le curé de Saint-Vincent se chargerait pour 350 francs de l'histoire de Samson afin de tapisser le chœur de son église. « Sans se rendre coupable de la trahison de Dalila, je crois, répond Vintimille, qu'on peut livrer Samson au curé de Saint-Vincent ¹. » Nous trouvons encore la note gaie dans la correspondance d'un Oratorien du Gers, le P. Michel Montauzet, qui, niché à Saint-Sébastien dans les combles d'une vieille mesure, rédige des lettres remplies d'une verve gasconne, qu'il signe pompeusement ; *Michel du Galetas*.

Tous les prélats n'avaient certainement pas autant d'esprit, ni sans doute autant de force de résistance, que

1. *Mgr de Vintimille d'après sa correspondance*, pp. 18, 51, 69, 81, 82.

M. de Vintimille. Peut-être avaient-ils, en retour, une âme plus profonde, plus sensible aux malheurs de l'Église et à leur propre infortune. Nous aimons mieux trouver chez eux des larmes que de la bonne humeur, et ces larmes coulent abondantes. En présence des événements qui les accablent, nous entendons l'évêque de Dijon s'écrier dans sa douleur : « Quelle position est la nôtre ! » ; l'archevêque de Bordeaux : « Nous sommes tombés dans un grand abaissement » ; l'évêque de Glandèves répéter mélancoliquement avec l'Écriture : *Dies pauci et mali* ; tel autre prélat terminer par le vers du poète le récit de ses infortunes :

*Quis talia fando
Temperet a lacrymis!*

Il eût fallu ici un Jérémie pour égaler, comme dit Bossuet, les lamentations aux calamités, pour redire, selon l'expression d'un proscrit, « les indicibles tourments de l'émigration ¹ ». A son défaut, la petite Église gallicane, réunie à Munster, en Westphalie, sut composer pour la circonstance tout un office où avait passé quelque chose de l'accent des prophètes, et aussi l'inspiration parfois si vibrante des hymnes de l'ancien bréviaire. Nous devinons d'ici l'émotion de cette légion de confesseurs répétant les chants de l'exil sur la terre étrangère, et faisant retentir d'une voix puissante la cathédrale de la ville de ces paroles auxquelles les événements de France donnaient un commentaire sinistre : « Les temples du Tout-Puissant s'écroutent sous la hache impie, le pontife tombe comme

1. BASTON, II, 202. — L'évêque de Castres, M. de la Royère, écrit le 2 novembre 1796 : « Pour moi, je tends avec rapidité à la fin de ma carrière : je ne conçois pas comment je ne suis pas mort de douleur, de tous les maux que souffre mon cher troupeau, des crimes, des profanations et des sacrilèges qui l'ont souillé. J'en suis occupé sans cesse aux pieds de mon crucifix. Je suis par la grâce de Dieu fort peu sensible à mes amertumes personnelles, mais je suis accablé des maux de mon diocèse, de l'Église et de la France. »

une victime. Les autels boivent le sang de leurs prêtres, et c'est une mort semblable à la vôtre, ô Christ, qui fait couler leur sang ! — Oui, la terre est enivrée du sang des martyrs : ceux qui survivent, exilés, à travers mille dangers, ont gagné des contrées baignées par un autre soleil. — C'est assez de colère. O Dieu, ne méprisez pas ces précieux restes, ou la terre verra s'achever la ruine de la foi... O Père, en souvenir de vos enfants pieux, daignez abréger ces jours cruels ¹. »

Ces prêtres, ces évêques, faisaient mieux que d'envoyer jusqu'au ciel le cri de leurs malheurs, ils honoraient en leur personne dans tous les pays de l'Europe le clergé de France. Celui-là même qui, après avoir conduit à la Constituante le deuil de l'Église gallicane, présidait, à Munster, l'office dont nous parlions tout à l'heure, le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, méritait qu'un témoin de sa vie écrivit de lui : « Avec un esprit ordinaire..., il se montra si grand dans l'adversité, si supérieur à l'immense fortune qu'il avait faite sans la chercher, et à laquelle il n'avait pas donné un soupir en la

1.

*Ruunt tonantis templa; sub impia
Cedit securi victima pontifex.
Aris sacerdotum cruorem
Æmula mors tibi, Christe, libat.*

*Inebriatur sanguine martyrum
Tellus, et exul, mille periculis
Elapsa, terras pars superstes
Sole alio petit calentes.*

*..... Reliquias, Deus,
Ne sperne sanctas; aut labentis
Terra trahet fidei ruinam...*

*Dies nefandos abbrevia, Pater,
Memor piorum.*

Cet office du clergé réfugié à Munster est bien curieux. C'est un chant, une prière en l'honneur de ceux qui lui donnent l'hospitalité, en même temps qu'une excitation au courage et à la persévérance. Le premier Nocturne a pour titre : *Clerus Gallicanus hospitio exceptus*, le clergé de France reçoit l'hospitalité. Le second Nocturne est ainsi annoncé : *Clerus Gallicanus cibo refectus*, le clergé de France est nourri par ses hôtes. Dans les Vêpres, on lit : *Cleri Gallicani benedictio super hospites*. Cf. LOTH, *op. cit.*, p. 605-645.

perdant... Non, il n'était point possible de le connaître et de ne point l'aimer... Pour lui était vrai à la lettre ce mot, très fréquemment déshonoré par l'adulation, que les cœurs volaient à sa rencontre ¹. »

VI

De telles tribulations grandissent les hommes qui savent les supporter noblement. Ces évêques auxquels on avait pu reprocher trop de luxe, trop de représentation dans l'ancien régime, expient pour eux-mêmes et pour leurs devanciers les manquements à l'idéal évangélique. « Nous étions sans doute infiniment coupables, car le ciel ne s'apaise pas malgré toutes nos prières et nos sacrifices », s'écrie l'évêque du Puy. L'évêque de Boulogne est plus affirmatif encore. « Ce que nous souffrons, dit-il, nous l'avons mérité. » — « C'est notre relâchement qui a produit celui du peuple, ajoute l'évêque de la Rochelle. Si nous avions su fixer par nos vertus l'estime de nos ennemis, ils ne se seraient pas servis de nos défauts pour calomnier la religion, et ils n'auraient jamais conçu le projet de détruire l'Église par ses propres ministres. » Le prélat fait alors un retour sur lui-même, et bien que sa conscience ne lui reproche en rien d'avoir scandalisé un seul de ses frères, il n'hésite point à se condamner ². Dans les longues soirées d'exil, à la lumière des événements qui viennent de précipiter une révolution inouïe, les évêques, portant le regard en arrière, confessent en toute humilité ce qui dans leur existence passée, dans le fonctionnement du clergé, a pu soulever les préventions du peuple et

1. BASTON, II, 377-378.

2. Lettre pastorale de l'évêque de La Rochelle pour préparer son clergé à reprendre son ministère, datée de Guadalaxara, reproduite dans la *Vie de M. Forest*, par M^r MAUPOINT, 1864, p. 407-436. — THEINER, II, 245. — *Nouvelles ecclésiastiques*, 1790, pp. 61, 62.

attirer les rigueurs du ciel. Ces taches ¹, que nous n'avons voulu ni dissimuler ni grossir, ces manquements à la résidence, ces fortunes exorbitantes à côté de la situation si modeste des curés congruistes, les bruyants scandales donnés par un certain nombre de prélats, la tolérance pour les abbés de cour, qui ne tenaient par leur petit collet à l'Église que pour la sucer et la déshonorer, tous ces abus reviennent à la pensée de l'épiscopat dans les réflexions inspirées par le malheur, et lui font crier *mea culpa* ² sous les coups de ce qu'il appelle la justice divine.

Quel revirement des choses d'ici-bas ! On reprochait avec raison aux évêques d'ancien régime la splendeur de leurs équipages, le nombre de leurs laquais. Plus de train, plus de voitures, plus de valets : c'est à peine s'ils peuvent garder un domestique pour soutenir leur vieillesse ; et l'évêque de Luçon, M. de Mercy, nous disait naguère qu'il apprenait pour la première fois à se servir lui-même. On leur objectait le chiffre de leur dotation, leur luxe, leur prodigalité, au point que certains, avec

1. Un témoin oculaire, l'abbé Barruel, écrivait en pleine Révolution : « Ses membres (du clergé) n'étaient pas eux-mêmes tous exempts des vices du siècle. Le clergé ne semblait pas annoncer toute la constance dont il a donné l'exemple. On pouvait le diviser en deux parties. L'une, trop étrangère au vrai sacerdoce, n'avait que le nom et la moitié de l'habit ecclésiastique ; elle fuyait les travaux de l'autel, en recherchant ses bénéfices par la faveur des courtisans ; elle était le scandale et l'effroi de l'Église bien plus que son appui... L'autre était celle des prêtres occupés du salut des âmes et des fonctions ecclésiastiques. C'était là vraiment le corps du clergé. En général, il était instruit de ses devoirs, etc... » BARRUEL, *Histoire du clergé pendant la Révolution*, 1794.

2. L'évêque de Saint-Claude disait dès 1790 (mandement du 1^{er} juin 1790 déjà cité, p. 19-22) : « C'est le clergé qui est la première cause de ce malheur. C'est à ses ministres mêmes que la religion est en droit de faire les plus sévères reproches... Trop souvent on a vu le « sacerdoce usurpé par des hommes sans lumières et sans vertus, qui par leur vie licencieuse, par leur caractère impérieux et turbulent, par leur ambition et leurs intrigues, ont porté le trouble et la honte dans la maison de Dieu ». M. de Chabot flagelle ensuite l'ignorance et la cupidité, « l'avarice ou les scandaleuses profusions » de beaucoup de pasteurs, « leurs prétentions toutes séculières, leur ambition, leur avidité pour les honneurs et les richesses, leurs relâchements, leur déplorable attrait pour les intrigues et les affaires du monde ». Il conclut : « C'est nous, faisons-en l'humble aveu, qui avons fait blasphémer le nom du Seigneur parmi les nations. »

600,000 livres de rente, trouvaient encore moyen de faire des dettes. Les 600,000 livres de rente se sont réduites à 600 francs, donnés par la charité et avec lesquels ils trouvent moyen de vivre. De tels bouleversements ne s'opèrent point sans amener une forte commotion morale. Les lettres, les écrits des prélats à cette époque, nous prouvent qu'ils s'élèvent à la hauteur de leur infortune. S'ils avaient été tentés de s'abandonner, avant 1789, à la facilité de vivre, au charme d'une existence bercée dans les honneurs et l'opulence, si quelques-uns avaient besoin d'être réveillés de leur assoupissement, le coup de tonnerre de la Révolution a retenti jusqu'au plus intime de leur être et remué leur âme dans ses profondeurs. A mesure que la figure du monde s'efface, que la terre se dérobe et que tout s'écroule autour d'eux, l'évêque de Blois s'écrie qu'il faut se retirer en soi-même. *In me unicum negotium mihi est*, a dit un ancien. « Quel terrible événement pour réveiller les tièdes et ressusciter les morts, écrit M. de Thémynes aux religieux tentés d'abandonner leur état! Dans quel temps voudrait-on quitter le joug du Seigneur, pour rentrer dans l'esclavage du monde, lorsque tant de gens fuient et cherchent au loin le repos et la solitude, et que chacun est, pour ainsi dire, marqué d'un sceau particulier selon son état, sa condition et ses principes? » Mais courage au milieu des plus grands malheurs! « Au lieu de cette tristesse morne et désespérée, il faut un silence actif, une douleur mâle et chrétienne, et quand tout se ravage au dehors, que l'intérieur se fortifie et s'embellisse. Ménagez, ô mon Dieu, notre faiblesse, ou plutôt fortifiez-la, et frappez ensuite à coups redoublés, pourvu que nous baisions votre main souveraine, et que nous serrions dans nos bras votre croix adorable ¹. » Quel ferme langage! L'évêque

¹. Lettres de M. de Thémynes, évêque de Blois, à M. Adam, pp. 12, 18.

de Blois n'est pas seul à le tenir; il n'est pas seul à combattre « la tristesse morne et désespérée ». L'évêque d'Alais, dans une page émouvante, repousse les vaines lamentations et fait appel aux énergies viriles d'une âme chrétienne. Il n'entend pas qu'au milieu d'un désastre universel, et qui a frappé tout le monde en France, le clergé cherche à attirer sur lui la commisération. « Tout parle, dit-il, des malheurs, des injustices qu'ont essuyés en France les ministres de la religion : eux seuls ne doivent jamais en parler; leur bouche ne doit s'ouvrir que pour porter des paroles de consolation, de douceur et de paix... Comment se permettraient-ils de parler de leurs propres malheurs, lorsque leurs paroles s'adresseraient peut-être à un père, à une mère, à une épouse, qui pleurent encore la destinée tragique des objets les plus chers de leur tendresse! Comment oseraient-ils regretter l'aisance ou l'opulence qu'ils ont perdue, en contemplant la ruine de tant de familles dépouillées des héritages qu'elles avaient reçus d'une longue suite d'ancêtres, et qu'elles devaient se croire assurées de transmettre à leurs descendants!... Il fut un temps où l'on consolait les malheureux en les invitant à regarder au-dessous d'eux pour y voir de plus grands malheurs encore. Les temps sont changés. Ramenons notre pensée sur tout ce qui existait au-dessus de nous... ; ensuite osons, si nous en avons le courage, parler de nous-mêmes ¹. »

Il n'est point donné à des âmes vulgaires de tenir un pareil langage. Ces évêques, qu'on pourrait croire un peu amollis par les délices de l'ancien régime, trouvent dans l'adversité un ressort moral et des accents que nous sommes forcés d'admirer. Il y a dans leur sacrifice une première pensée d'expiation et, comme la hache révolutionnaire saura bien abattre en lui quelques membres, les

¹. *Exposé des principes sur le serment*, etc., p. 144-146.

taches que nous avons eu à signaler dans ce grand corps de l'Église de France vont disparaître derrière le manteau empourpré du sang des martyrs : *Gallia purpurata*.

Les prélats ont conscience que de la Révolution peut sortir un ébranlement salutaire au point de vue religieux. « Une longue paix, dit l'évêque du Puy, avait endormi la foi dans l'âme de la plupart des chrétiens. Peut-être fallait-il une secousse pour les réveiller. La religion avait besoin dans ce siècle pervers d'un grand témoignage : elle le reçoit. » Cette « épreuve était nécessaire », ajoute M. Asseline ¹. Cette conviction que Dieu a permis ces terribles événements pour secouer son peuple, pasteurs et fidèles, communique un nouvel élan aux évêques. Ils expient et ils se sanctifient. Ceux-là même qui, avant la Révolution, ont pu scandaliser l'Église, tels que le cardinal de Rohan, M^{sr} de Grimaldi, mènent une vie sans reproche dans l'émigration ². Chez tous ces prélats, l'évêque a grandi dans l'épreuve. Si la correspondance de quelques-uns, de M. de Sabran, par exemple, ramène rarement des considérations surnaturelles, nous trouvons chez la plupart les accents du chrétien et du pontife. Tandis que les événements d'une Révolution qui venait d'en-sevelir le vieux monde avaient à peine effleuré la légèreté irrémédiable de tant de Français poussés hors des frontières, on ne s'étonnera point que des évêques aient envisagé ces catastrophes avec les yeux de la foi, et trouvé dans le malheur un stimulant pour se rapprocher encore

1. Cf. *Conférence du Puy*, etc., p. 71; ASSELINE, *Réflexions*, etc., p. 32. — L'abbé SAUSSOL, *op. cit.*, pp. 327, 328, dit : « La persécution a fortifié le bon grain en séparant la paille... Plusieurs de ceux qui vivaient dans la tiédeur et même dans l'oubli de Dieu, sont revenus à lui. »

2. Le chancelier Pasquier (*Mémoires*, I, 9) dit de M. de Grimaldi, évêque du Mans, puis de Noyon : « Il s'y est montré (à Londres) non seulement régulier, mais austère et fort intolérant à l'égard des évêques qui ont cru, en 1800, qu'il était de leur devoir de ne pas refuser leur concours au gouvernement de la France. » Pour le cardinal de Rohan, Cf. PAULUS, *op. cit.* — M. d'Agoult, évêque de Pamiers, est, à notre connaissance, le seul prélat de l'émigration dont on ait incriminé la conduite. (FORNERON, *Histoire des émigrés*.)

de Dieu. « Je n'ai à me plaindre, disait l'évêque du Puy, que d'avoir trop peu souffert pour profiter d'une carrière aussi favorable que la Révolution. » Et cependant sa vie austère, ses pénitences, ses jeûnes observés jusqu'à la plus extrême vieillesse, et d'autant plus pénibles qu'il était toujours levé à 5 heures du matin, prouvent qu'il ne faut voir dans ce regret qu'un cri d'humilité et le désir de perfection qui tourmente les vrais apôtres. L'évêque de Dijon unit ses sacrifices à ceux du Sauveur, « qui nous a donné l'exemple des souffrances, et dont les nôtres ne seront jamais qu'une imitation bien imparfaite ». L'évêque de Clermont écrit : « Je ne sais jusqu'à quand durera cet horrible état de choses ; mais je sais que nous ne devons pas nous lasser de souffrir ni sortir de cette sainte résignation qui peut rendre nos espérances salutaires. » L'évêque de La Rochelle, M. de Coucy, dans un mandement donné à une époque où la première réaction contre les crimes de la Révolution fait espérer la rentrée en France, trace à ses prêtres et à lui-même les nouveaux devoirs créés par les événements. Il est convaincu que l'admirable conduite du clergé durant la persécution l'a placé dans l'imagination et dans l'estime publique à une hauteur où il doit se maintenir. « Au sortir d'un exil long et pénible, écrit-il, serait-il possible qu'on ne reconnût point en nous ces défenseurs de l'Église à qui il n'a manqué que le dernier coup des martyrs pour mériter des autels. » L'histoire nous apporte l'écho des acclamations qui, aux premiers siècles, saluaient au retour ceux qui avaient souffert pour la foi. « Nous aussi nous recevrons des bénédictions, nous aussi nous avons suivi la carrière des confesseurs. On a droit de nous regarder comme des saints, parce que Jésus-Christ nous a fait la grâce de souffrir pour lui. » Mais honneur oblige. A quelle hauteur ne faut-il point s'élever pour justifier un tel titre ! « On a de la peine à penser que des confesseurs de la foi sont encore des hommes. Réfor-